

28 sep 2016 -13:52

Lancement de l'outil d'analyse des risques OiRA pour le secteur horeca

Le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (SPF ETCS) et le Point focal belge de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) lancent aujourd'hui l'outil d'analyse des risques pour le secteur Horeca. Cet outil en ligne permet aux petites entreprises horeca d'évaluer les risques pour le bien-être au travail (e.a. la sécurité et la santé) auxquels ils sont confrontés ainsi que leurs travailleurs. OiRA Horeca est le fruit d'une collaboration intensive entre les organisations de travailleurs et d'employeurs du secteur Horeca, le Fonds Horeca, Prevent et le SPF ETCS.

Qu'est-ce que OiRA?

OiRA, qui signifie « Online interactive Risk Assessment », est un logiciel gratuit mis au point par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Il permet aux entreprises, et en particulier aux PME, d'évaluer de manière simple et efficace, les risques pour le bien-être au travail.

Le guide décrit, étape par étape, le processus d'évaluation des risques afin d'identifier ces risques sur le lieu de travail. Ensuite, OiRA peut également aider à décider des actions préventives et d'un plan d'action « sur mesure ».

Le premier outil OiRA, développé en 2013 en Belgique, a été développé pour le secteur de la coiffure. Par la suite, OiRA Bois a été lancé en 2014 et OiRA Construction en 2015. Après l'horeca, des outils OiRA seront également prévus pour le secteur du nettoyage, les boulangeries, les entreprises horticoles et les arts de la scène.

Risques possibles dans le secteur horeca

OiRA Horeca a été développé pour et par le secteur horeca. L'outil est également adapté aux caractéristiques spécifiques du secteur, telles que le travail en cuisine, en salle, au bar, dans le housekeeping, au front-office (réception) et dans le pôle administratif. Les risques psychosociaux, l'organisation de la prévention, la sécurité et l'entretien du bâtiment, les équipements et installations, les produits chimiques et les agents biologiques sont également intégrés.

Tous les acteurs ayant participé au développement de l'outil sont depuis longtemps conscients de l'importance d'une politique de bien-être pour leurs entreprises. OiRA Horeca répond donc à leurs besoins réels. Toutes les organisations se sont engagées à promouvoir cet outil via leurs propres réseaux.

EU-OSHA

EU-OSHA encourage les associations professionnelles à développer leurs propres outils, adaptés à leur secteur d'activité et aux besoins du pays. L'Agence a pour objectif de promouvoir l'analyse des risques dans les entreprises, et plus spécifiquement au sein des PME. En effet, ces dernières ont généralement des ressources limitées pour la prévention des risques. C'est pourquoi cet outil gratuit a été mis en place pour leur permettre de sécuriser leur lieu de travail. Selon la directrice de l'EU-OSHA, Christa Sedlatschek : « *L'évaluation des risques est la pierre angulaire de la gestion de la santé et de la sécurité. Grâce au projet*

OiRA, nous donnons la possibilité aux entreprises européennes d'évaluer correctement les risques sur leur lieu de travail, et ce, sans pour autant dépasser leur budget. »

Outre les outils belges, d'autres outils OiRA ont également été développés partout en Europe au cours de ces dernières années, comme les outils OiRA pour l'Agriculture et les Commerces en Lettonie et en Europe, l'OiRA Life Performance tool (dédié aux arts de la scène). L'Agence ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Comme ailleurs en Europe, la Belgique a déjà bien avancé sur le développement de nouveaux outils, toujours en étroite collaboration avec les secteurs concernés.

Toute organisation nationale désirant de plus amples informations concernant le projet OiRA peut prendre contact avec EU-OSHA via cette adresse email : oira@osha.europa.eu.

Liens

[Oira site web](#)

[Outils disponibles actuellement](#)

[Questions fréquemment posées sur OiRA](#)

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
02 233 41 11
<http://www.emploi.belgique.be>

Anne-Cécile Wagner
Attachée Direction de la communication
0494 69 32 01
anne-cecile.wagner@emploi.belgique.be

Sandy Deseure
Diensthoofd Directie van de communicatie
0485 83 70 57
Sandy.deseure@werk.belgie.be